

École Maternelle de Chancelade
Procès verbal du Troisième Conseil d'école du 22 juin 2020
Année scolaire 2019-2020

Ouverture de la séance à 17h.

Présents : - **Enseignants :** Mme Bénédicte LE CORRE (classe de Petite Section et directrice), Mme Marion LADHUI (enseignante de Petite Section le vendredi et décharge de direction), Mme Estelle BACOFIN (classe de Petite Section/Moyenne Section), Mme Isabelle CHATEAUREYNAUD (classe de Moyenne Section) et M. Gonzague DELADERRIERE (classe de Grande Section).

- **Représentants de la municipalité :** M. Pascal SERRE (Maire de la commune), Madame Sylvie Christ (maire-adjointe en charge du lien intergénérationnel) et Edith Toullier (Conseillère déléguée aux écoles)

- **ATSEM :** Mme Valérie VIEILLECROZE

- **Représentant du service périscolaire de la commune :** Mme Lydie LOURD

- **Déléguée départementale de l'Éducation Nationale :** Mme FONDEUR

- **Délégué des parents d'élèves :** Mme Agathe DUMEZ

Excusés : - Mme Nancy BROTHERSON, Inspectrice de l'Éducation Nationale

- Monsieur Philippe FOURNIER, psychologue scolaire

- Mme Christel LAVIGNE (classe de Moyenne Section/Grande Section)

- Mme Pauline Urgel (Délégué des parents d'élèves et Présidente de l'APE)

Secrétaire de séance : Mme Estelle BACOFIN

- Mme Le Corre commence par excuser les absents et remercie la municipalité pour la salle prêtée pour ce Conseil d'école.

I. Le fonctionnement de l'école :

1) Mairie : présentation de la nouvelle municipalité

- La directrice souhaite la bienvenue à tous les membres et à la nouvelle municipalité et souligne l'importance d'une collaboration étroite avec travail main dans la main pour l'école et les enfants.

Un tour de table est fait pour les présentations.

- La parole est laissée à Monsieur le Maire afin qu'il puisse se présenter.

Monsieur le Maire se présente personnellement et présente la nouvelle municipalité et leurs différents objectifs.

- Avec le changement de municipalité, il y a un changement des membres pour cette année donc la directrice procède à l'installation du nouveau Conseil d'École et rappelle son rôle :

- **Composition :**

<u>Membres siégeant de droit</u>	<u>Membres ayant voix consultative</u>
<ul style="list-style-type: none">- Le directeur de l'école : le président- Les enseignants et les remplaçants- Deux élus (le maire ou son représentant et 1 conseiller municipal)- Un des maîtres du RASED- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école- Le DDEN : déléguée départementale de l'Éducation Nationale- L'IEN de la circonscription (qui assiste de droit à toutes les réunions)	<ul style="list-style-type: none">- Autre personnel de l'Éducation Nationale- Les ATSEM- Le périscolaire- Les suppléants- Le président peut également inviter toute personne qui peut apporter un éclairage

- **Sa fréquence :** - au moins 3 fois par an (1 fois par trimestre)

- depuis cette rentrée, allongement à un mois de délai maximum pour l'envoi de la première invitation au conseil d'école suivant la proclamation des résultats des élections

- ordre du jour au moins 8 jours avant la date de réunion

Il peut être réuni à la demande : du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

- **Son rôle :** Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école :

1) Vote le règlement intérieur de l'école ;

2) Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il peut donner son avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école, notamment :

a) les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;

b) l'utilisation des moyens alloués à l'école ;

c) les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;

d) les activités périscolaires ;

e) la restauration scolaire ;

f) l'hygiène scolaire ;

g) la protection et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;

h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

3) Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;

4) Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;

5) En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école ;

6) Donne son accord :

a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles ;

b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

7) Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures

d'ouverture de l'école.

En outre, il est informé :

- des principes de choix du matériel pédagogique divers

- de l'organisation des aides spécialisées

- des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents et notamment la réunion de rentrée.

2) Bilan de l'année et du troisième trimestre de cette année scolaire

a) Bilan confinement :

- Accueil des personnels soignants : il y a eu un regroupement avec l'école élémentaire pour simplifier les choses pour les familles et la municipalité. Les directrices ont organisé l'accueil avec les enseignants volontaires. Cet accueil s'est donc fait à l'école élémentaire et en lien étroit avec la municipalité et le service périscolaire.

Les familles de soignants devaient faire une demande à la DSDEN qui était traitée par ses services et les directrices des 2 écoles organisaient ensuite l'accueil des élèves concernés.

- La continuité pédagogique : dès le début du confinement, l'école s'est organisée pour proposer à tous les élèves un enseignement à distance.

La semaine précédent le confinement, la directrice a demandé à toutes les familles une adresse mail afin de pouvoir communiquer le plus facilement possible pendant cette période.

Chaque enseignant a ensuite pris en charge la continuité pédagogique avec les élèves de sa classe. Chaque enseignant a également pris soin de vérifier que toutes les familles de leur classe recevaient bien les mails envoyés.

3 familles n'avaient pas de moyen numérique pour communiquer et la directrice est venue chaque semaine faire les photocopies pour ces enfants et les a postées au domicile des familles, afin que tous les élèves sans exception bénéficient de cette continuité pédagogique.

La directrice a également envoyé des informations tout au long du confinement sur les changements d'organisation, le déconfinement ... Elle était également présente pour répondre aux nombreuses questions et angoisses des familles.

b) Bilan du déconfinement :

- *Avant toute chose, la directrice tenait à remercier la municipalité pour tous les moyens qui ont été mis en place dès le début du déconfinement et que la nouvelle équipe municipale a laissé fonctionner pleinement (moyens humains et matériels), ce qui a permis d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les élèves.*

La directrice remercie également :

- *Mme Bontent avec qui elle est restée en lien pendant toute la durée du confinement et pour l'organisation du déconfinement ;*

- *L'équipe du service technique et notamment Mme Darmanin, M. Bordas et les autres membres de l'équipe technique pour leur travail et leur investissement pour la réouverture de l'école le 18 mai et l'organisation matérielle et les nombreux changements tout au long des mois de mai et juin jusqu'à la semaine précédente la « rentrée » du 22 juin ;*

- Les ATSEMS pour leur investissement et leur travail tout au long de cette période difficile (elles ont été présentes et ont pleinement participé à l'organisation et à l'accueil des élèves) ;
- Le périscolaire et Mme LOURD qui a su s'adapter aux changements quotidiens de l'accueil des enfants afin de répondre à toutes les demandes des familles ;
- Les enseignants qui ont assuré le distanciel pendant plusieurs mois (certains assurant en présentiel et en distanciel en même temps), à Mme LADHUI qui est venue 3 jours complets sur l'école chaque semaine depuis le 18 mai et à Mme RAULT (remplaçante) qui a également été présente pour l'accueil des élèves dès le 18 mai ;
- La circonscription qui a été présente tout au long de cette période et plus précisément Mme BROTHERSON, Inspectrice de circonscription, et M. Francis ALIX, Conseiller pédagogique de circonscription.
- Et un grand merci à toutes les familles. Mme Le Corre précise qu'elle a conscience que l'école a demandé beaucoup d'efforts aux familles et que rien n'a été facile, c'est pourquoi elle tenait à remercier les parents et les enfants de leur investissement et de leur adaptation.

=> « C'est ensemble que nous avons pu traverser cette période difficile grâce à la participation et à l'investissement de chacun, donc un grand merci à tous. »

Chronologie des événements :

- Après l'annonce du déconfinement, un Conseil d'école extraordinaire a eu lieu le jeudi 07 mai pour préparer la réouverture de l'école.

La municipalité et un grand nombre de communes du Grand Périgueux ont décidé de décaler la réouverture des écoles au 18 mai afin de mettre en place le protocole sanitaire.

- Le 18 mai, ouverture de l'école avec 2 groupes de GS : 10 enfants de GS ont été accueillis les 15 premiers jours et les 2 enfants de MS de personnels prioritaires ont pu être accueillis en classe puisqu'il restait 2 places.

- A partir du 02 juin, la demande au niveau des GS a augmenté. Le manque de moyen matériel et humain n'a pas permis d'ouvrir un autre groupe, ni d'élargir l'accueil aux autres niveaux. C'est donc en accord avec la nouvelle municipalité que l'organisation est restée la même pour ce début juin.

Les enseignantes sur place aidées des ATSEMS et du service technique ont déplacé des meubles et réussi à réorganiser les groupes afin d'accueillir 2 élèves de plus de GS. Ainsi, 100 % des demandes des familles ont pu être satisfaites et tous les enfants de GS le souhaitant ont été accueillis à temps plein sur l'école, soit 14 élèves.

- A partir du 08 juin, un troisième groupe a pu être ouvert. La directrice a donc pu élargir l'accueil et faire revenir les enfants « décrocheurs ».

La nouvelle organisation a permis d'accueillir 23 enfants de GS et 7 enfants de personnels prioritaires en périscolaire. 2 groupes ont pu fonctionner à temps plein sur la semaine et 1 groupe à « temps partiel ».

- A partir du 22 juin : cette année se termine avec un retour de tous les élèves à l'école et un protocole sanitaire simplifié. Tous les enseignants ont pu reprendre en présentiel sauf Mme Lavigne qui restera absente jusqu'aux vacances scolaires pour raison médicale.

La majorité des élèves a repris le chemin de l'école. Nous avons compté 100 élèves présents ce jour et d'autres doivent revenir à partir de demain.

- Mme Le Corre précise que les élèves restent avec leur groupe classe toute la journée, même pendant les récréations (2 zones ont été créées dans la cour de récréation et il y a une rotation des groupes de façon à ce qu'ils ne se croisent pas). C'est la même chose à la cantine et aux TAP où les enfants restent avec leur groupe classe il n'y a aucun « mélange » d'enfants.
- Mme Lourd ajoute qu'il y a juste pendant le temps de garderie du matin et du soir que les enfants seront mélangés car il n'y a pas assez de salle pour les séparer.

- Bilan des projets :

De nombreux projets ont été annulés, mais cela sera évoqué en deuxième partie de Conseil d'école.

La circulaire de rentrée paraîtra dans l'été, mais l'école sait d'ores et déjà que les premiers mois de l'année scolaire 2020-2021 vont prendre en compte cette longue période de confinement. Les enseignants vont adapter leur enseignement afin de permettre à tous les élèves de rattraper cette période qui a été très déstabilisante pour tout le monde.

- La directrice tient à rassurer les familles sur les enseignements et les besoins des enfants qui seront pris en compte dès le début de l'année scolaire. Les enseignants prendront le temps.

3) Travaux d'été proposés

La nouvelle équipe municipale est venue visiter les locaux avec la directrice le 03 juin. Le point a été fait sur les différents besoins de l'école.

=> Différents travaux ont été demandés pour la prochaine rentrée :

- Les petits travaux ne seront pas énumérés lors du conseil d'école. Ils ont été transmis directement au service technique.

- L'école a également demandé différents travaux un peu plus importants :

. Les enseignants souhaiteraient avoir la suite des casiers dans le couloir pour toutes les classes pour que les élèves puissent ranger leur sac et ainsi libérer les portemanteaux (nous avons pu tester ceux de la classe de PS cette année et le bilan est très positif : il serait vraiment bien de les avoir dès la rentrée scolaire) ;

. Il faudrait également prévoir le changement des rideaux en tissu dans les classes de PS et MS (prévoir des rideaux occultants pour le temps de repos pour les classes), dans le bureau de la direction et la cantine.

. Une demande a été faite pour changer le lino de l'école.

. L'équipe enseignante souhaiterait avoir un photocopieur couleur : l'école a un quota de photocopies couleurs à la mairie mais il est très faible et il faut se déplacer à chaque fois à la mairie donc ça n'est pas du tout pratique pour les enseignants. L'usage de la couleur est essentiel en maternelle.

- *Mme Le Corre demande également si les VPI qui ont été validés par la précédente municipalité pourront être installés pour la rentrée de septembre.*
- *Mme Christ explique qu'il faut demander à Mme Darmanin. La demande a été faite l'année dernière en fin d'année, cela a été voté au budget, mais il faut s'en occuper de nouveau.*

- Des travaux beaucoup plus importants :

. La sécurité pour le PPMS

. Climatisation de l'école

. Isolation de la classe de GS + des 2 mezzanines.

- *Mme Le Corre précise que la liste complète des demandes a été envoyée le 08 juin aux services concernés.*
- *M. Le Maire ajoute qu'il faut questionner les finances pour hiérarchiser dans le temps.*

4) Organisation des inscriptions et des admissions + les effectifs

a) Les inscriptions et les admissions

- Les inscriptions à la mairie ont débuté fin mai.

- Les admissions à l'école ont également commencé, mais cette année, très peu de dossiers sont déjà arrivés.

Les familles, après avoir validé l'inscription à la mairie, doivent contacter l'école en complétant la fiche de renseignements et l'envoyer par internet avec les pièces justificatives. La directrice appelle ensuite chaque famille par téléphone pour finaliser le dossier (car cette année, les rendez-vous se font uniquement par téléphone).

18 admissions ont pour le moment été effectuées (37 admissions étaient déjà faites à la même date l'année dernière).

- *Mme DUMEZ explique que pour les inscriptions, le site n'a pas été mis à jour, qu'il faut que les familles se déplacent (les dates ne sont pas les bonnes).*
- *Mme Le Corre répond qu'elle contactera dès mercredi matin le responsable de l'informatique à la mairie pour corriger cela.*
- *Mme LOURD ajoute qu'elle voudrait les dossiers plus tôt dans l'année et qu'une relance va être faite auprès des familles pour les inscriptions.*

b) Les effectifs actuels

124 enfants sont inscrits à l'école maternelle actuellement.

- classe de PS de Mme Le Corre et Mme Ladhui : 24 enfants inscrits.

- classe de PS/MS de Mme Bacofin : 25 enfants inscrits (16 PS et 9 MS).

- classe de MS de Mme Chateaufreynaud : 25 enfants inscrits.

- classe de MS/GS de Mme Lavigne : 24 enfants inscrits (12 MS et 12 GS).

- classe de GS de M. Deladerrière : 26 enfants inscrits.

Les effectifs par niveau sont :

PS : 40 MS : 46 GS : 38

38 élèves partiront donc en CP à la rentrée en septembre, mais l'école maternelle ne sait pas encore précisément combien de PS vont être inscrits pour la rentrée.

L'école compte également 2 départs chez les PS et peut-être 2 départs chez les MS.

- *Mme Le Corre annonce également le départ en retraite de M. Deladerrière, enseignant à l'école depuis un certain nombre d'années. Mme Le Corre et l'équipe enseignante souhaitent une belle retraite à M. Deladerrière.*
Elle ajoute que l'école ne connaît pas encore l'enseignant qui va arriver à la maternelle : soit un nouveau collègue, soit 2 PES (professeurs des écoles stagiaires) qui enseignent par alternance tous les 15 jours.
Mme Lavigne souhaite prendre la classe de GS à la prochaine rentrée et c'est donc la classe de MS/GS qui sera disponible.

5) La commission électorale pour les futures élections des parents d'élèves

- Elle a pour but d'organiser les prochaines élections.

Son rôle est d'organiser les élections le jour du vote ; déterminer à quel moment il va être ouvert (obligation d'ouverture 4h avec une ouverture ou une fermeture) ; organiser le vote par correspondance ; organiser le bureau de vote.

- Depuis l'arrêté du 19 août 2019, il est possible de procéder au vote des représentants des parents d'élèves selon deux types d'organisation:

- à l'urne **et** par correspondance

- exclusivement par correspondance

Il s'agit d'une décision du directeur d'école après consultation du conseil d'école.

- *Mme Le Corre souhaite que comme à cette rentrée, l'école procède uniquement par un vote par correspondance, comme cela s'est fait cette année. Il y avait juste 1 ou 2 parents maximum qui votaient à l'urne et le vote par correspondance simplifie les choses pour tout le monde. Tout s'est d'ailleurs très bien passé cette année.*
- *Mme Le Corre demande l'avis du Conseil d'école.*
- *Tout le monde est d'accord pour que le vote se fasse uniquement par correspondance.*
- *La directrice décide donc après consultation du Conseil d'école de procéder exclusivement par correspondance pour les élections des parents d'élèves à la prochaine rentrée.*
- *La directrice ajoute qu'il faudra des parents élus présents pour l'organisation et le dépouillement, ainsi qu'un enseignant en plus de la directrice.*

6) Préparation de la rentrée de septembre 2020

a) - Les portes ouvertes pour accueillir les nouveaux élèves n'ont pas pu avoir lieu. L'école attend la circulaire de rentrée afin de voir comment les enseignants pourront adapter l'accueil des nouveaux élèves au mois de septembre.

- La circulaire de rentrée paraîtra dans l'été et les premiers mois de l'année scolaire 2020-2021 vont prendre en compte cette longue période de confinement. Les enseignants vont adapter leur enseignement afin de permettre à tous les élèves de rattraper cette période qui a été très déstabilisante pour tout le monde.

- La rentrée des élèves est prévue le mardi 01 septembre 2020.

Des précisions sur l'organisation de la rentrée seront envoyées dans l'été aux familles par mail.

La rentrée des enseignants s'effectuera le lundi 31 août 2020.

Le calendrier scolaire 2020-2021 sera envoyé aux familles par mail dès que nous le recevrons. Il sera également affiché sur la porte d'entrée de l'école maternelle.

Il sera également redistribué à la rentrée dans les cahiers de liaison de tous les élèves.

b) - La coopérative scolaire : 2ème point d'étape :

- La coopérative scolaire dépend de l'Amicale Laïque de Chancelade et les comptes vont être vérifiés comme chaque année pendant l'été par un comptable payé par l'Amicale.

- Cette année, les différentes sorties prévues en fin d'année ont été annulées.
- L'argent donné par les parents en début d'année ont permis à l'école d'investir dans des jeux de cour pour un montant de 500 €. Le matériel a été livré juste avant le confinement et les enfants n'ont pas pu encore en profiter.
Grâce à cet argent, les classes ont également pu acheter de nouveaux jeux éducatifs, faire des ateliers cuisine et fabriquer différents objets pendant la période de Noël.

- Aucune autre entrée d'argent n'a pu être faite cette année : pas de tombola ni de kermesse.

- Les différentes sorties de fin d'année ayant été annulées, l'équipe enseignante a décidé de rembourser la cotisation du troisième trimestre, soit 10 € par famille ayant participé en début d'année. Ce remboursement s'effectuera par chèque.

➤ *L'APE a voté que le montant versé habituellement sera donné à l'école en début d'année scolaire.*

7) Rythmes scolaires

L'équipe enseignante souhaite reparler des rythmes scolaires et connaître l'avis de chacun concernant un possible retour à l'école de 4 jours à Chancelade.

➤ *Mme Le Corre précise que pour cette rentrée de septembre 2020, le délai sera trop court puisque les dernières demandes devaient parvenir à la DSDEN avant ce vendredi 19 juin à 12h.*

Elle ajoute que l'équipe enseignante est favorable à un retour de l'école à 4 jours.

➤ *M. Le Maire explique que lors de la dernière enquête sur les rythmes scolaires il y a 3 ans, les résultats n'ont pas été pris en compte.*

Il ajoute que c'est une décision qui va impacter les enfants, les parents, les enseignants ... Il faudra attendre toute l'année scolaire pour avancer les arguments et finaliser le projet des rythmes.

Il précise que la question des rythmes scolaires était dans leur programme pour les élections municipales, donc ils étudieront le dossier.

Il faudra lancer une consultation avec les familles et prendre en compte les familles et toute la communauté éducative.

La municipalité est là pour donner le cap à ceux qui décideront : les familles et les enseignants.

➤ *Les parents d'élèves sont prêts à faire passer des questionnaires si nécessaire afin de connaître l'avis des familles.*

II. La pédagogie :

1) Effectifs prévisionnels pour l'année suivante

- Cette année scolaire 2019-2020, les effectifs sont de :

PS : 40 (- 2 départs + 1 inscription) MS : 46 GS : 38 (1 maintien)

- Pour l'année scolaire 2019-2020, avec les inscriptions effectuées pour le moment, cela nous donne une simulation de niveau de classe à :

PS : ? MS : 39 GS : 47

- Pour la prochaine rentrée scolaire : les classes se profilent pour le moment avec des effectifs d'environ 25 enfants par classe, mais nous sommes toujours dans l'attente des dossiers des futurs PS afin d'avoir des effectifs précis.

2) Projet d'école : bilan des axes développés dans l'année

Mme LE CORRE explique que ce projet arrive à son terme cette année et que l'année prochaine, les enseignants vont préparer un nouveau projet en partenariat avec les écoles du même secteur de collège : Agonac, Château Lévêque, Gour de l'Arche

Elle ajoute que chaque classe a travaillé en suivant les axes du projet d'école. Rappel des axes :

- **Les axes 1 et 2 concernent toutes les écoles du secteur :**

a) **Axe 1 : Améliorer la cohérence et la continuité du parcours des élèves**

- Domaine 1 : **mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.**

- Domaine 4 : **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée.**

b) **Axe 2 : Réduire les écarts scolaires en prenant en compte la diversité des élèves et celle du territoire**

- **Les fiches actions de l'école :** elles portent sur l'ouverture culturelle, la pratique sportive et l'exploration du monde (sciences).

Les activités sportives et culturelles inscrites dans les fiches actions du projet d'école sont :

a) **Fiche 1 : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions :**

Acquisition de l'oral par des jeux d'écoute, de mémorisation, d'écriture ...

b) **Fiche 2** : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique : cycle piscine, structures d'escalade, cycle cirque, cycle tennis.

c) **Fiche 3** : Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques :

- **Univers sonores** : concert pédagogique de musique Baroque au mois de juin, chorale de jazz en juin en partenariat avec le festival de jazz de Chancelade, journée de présentation des instruments en juin.

- **Productions plastiques** : visite de musée, étude d'œuvres et de peintres

- **Spectacle vivant** : spectacle à l'Agora, à l'Odyssée ou au festival de la Vallée

- **Arts du cinéma** : dispositifs « école du petit spectateur » et « École et cinéma »

d) **Fiche 4** : Explorer le monde :

sortie en forêt, projets de classe (élevages, expériences, plantations ...), visite d'une ferme pour les GS.

- *Mme Le Corre explique que plusieurs projets n'ont pas pu aboutir cette année : la sortie en forêt de début d'année a été annulée pour les 3 classes de PS, PS/MS et MS à cause des intempéries ; le cycle tennis, le concert de musique Baroque, le projet jazz, la journée de présentation des instruments, la visite du musée, le festival de La Vallée et la troisième sortie cinéma ont dû être annulés à cause du Covid 19 et du confinement. La fête de l'école du mois de juin et le Carnaval ont également dû être annulés cette année pour les mêmes raisons.*

La directrice ajoute que le projet Préhistoire n'a pas pu non plus aboutir et que seules, les classes de MS/GS et GS ont pu aller visiter Lascaux le 14 février, mais le reste du projet n'a pas pu voir le jour : annulation du partenariat avec le PIP et annulation de la visite de Lascaux IV pour les classes de PS, PS/MS et MS. Les enseignants ne savent pas si le projet pourra être reporté l'année prochaine car cette année le Conseil Départemental avait décidé que l'entrée à Lascaux IV serait gratuite pour tous les enfants.

3) Bilan des projets menés pendant l'année et projets pour l'année à venir

De nombreux projets et sorties pédagogiques, sportives et culturelles ont donc été annulés cette année, mais certains ont tout de même pu être réalisés dans les premiers mois de l'année scolaire.

Tous ces projets ont été rendus possible grâce à la participation et à l'investissement des parents d'élèves et de la mairie.

L'école les remercie et précise que sans eux, tous ces projets ne pourraient pas avoir lieu.

I-/ **Les projets réalisés cette année** :

a) **Cinéma** : Toutes les classes sont allées deux fois au cinéma au cours de cette année scolaire : au premier et au troisième trimestre.

=> L'équipe enseignante a décidé de renouveler les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021. Les inscriptions ont déjà été faites.

b) **La bibliothèque** : Tout au long de l'année et tous les 15 jours, les classes se sont rendues à la bibliothèque municipale de Chancelade. A chaque visite, les élèves ont pu profiter du lieu, des livres et des histoires lues en français et en anglais par Sally, la bibliothécaire. Ils ont également pu emprunter un livre qu'ils ont emmené à la maison.

=> Les classes retourneront bien évidemment à la bibliothèque l'année prochaine.

- *Mme Le Corre ajoute que l'école a beaucoup de chance d'avoir une personne très compétente, très agréable et qui sait captiver les élèves avec ses lectures. L'équipe enseignante remercie chaleureusement Sally pour son travail.*

c) **La piscine** : Les classes de MS/GS et GS se sont rendues pendant 8 semaines à l'Aquacap de Champcevinel (les 2 dernières séances ont été annulées à cause du confinement).

=> Les 2 classes se sont réinscrites pour l'année scolaire 2020-2021.

Les parents volontaires qui souhaitent passer l'agrément peuvent dès à présent venir s'inscrire pour la rentrée prochaine.

d) L'école a organisé pour la quatrième année consécutive **la semaine Kapla**. Elle a eu lieu du lundi 09 mars au vendredi 13 mars.

Mme Weber de l'association « Boules et billes » a prêté 5000 Kaplas pendant une semaine. Les élèves ont beaucoup apprécié ces moments.

- *L'équipe enseignante remercie vivement Mme Weber pour ce prêt.*

=> L'école souhaite renouveler ce projet l'année prochaine.

e) **Itinéraire baroque** : Dans le cadre du programme pédagogique d'initiation à la musique Baroque, la deuxième intervention de M. Voise a eu lieu le jeudi 30 janvier pour toutes les classes. La troisième intervention et le concert n'ont pas pu avoir lieu mais l'association réfléchit à décaler le concert pédagogique en septembre prochain. Nous attendons donc des précisions.

=> Les enseignants souhaitent renouveler le projet « Itinéraire baroque » l'année prochaine.

f) Les classes de MS/GS et GS sont allées visiter Lascaux IV le 14 février 2020. C'était la première partie du projet Préhistoire qui devait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année et pour toutes les classes de l'école.

=> L'équipe enseignante réfléchit au renouvellement de ce projet pour l'année prochaine.

- Mme Le Corre rappelle que certains projets avaient déjà eu lieu au premier trimestre : le spectacle sur la sécurité routière au mois de septembre pour toutes les classes de maternelle (les 2 classes de CP sont également venues permettant de faire le lien entre la GS et CP dès le mois de septembre), le spectacle de l'Agora pour les classes de PS et PS/MS, la visite de la ferme pour les classes de MS/GS et GS, le projet d'éducation à la santé pour les classes de PS/MS et MS avec un atelier sur le sommeil (les séances ont eu lieu au mois de novembre).

II- **Les projets non réalisés cette année à renouveler pour l'année scolaire 2020-2021** :

=> Les autres projets pour cette année ont été annulés mais l'équipe enseignante souhaite renouveler certains projets pour l'année scolaire 2020-2021 :

a) **Le Musée d'Arts et d'Archéologie du Périgord (MAAP)** : Les classes de PS, PS/MS et MS souhaitent se rendre au MAAP.

Grâce à ce projet, chaque classe peut profiter d'un parcours découverte autour d'œuvres d'arts et profiter d'un atelier autour d'une thématique choisie par les enseignants.

b) **Un spectacle pour chaque classe** :

- La Vallée : Toutes les classes peuvent participer à ce Festival et voir 2 spectacles vivants de grande qualité. Des ateliers sont également proposés avant le pique-nique. C'est une journée riche, appréciée de tous.

- Un spectacle proposé par l'Agora ou l'Odyssée.

- Les enseignants envisagent également de faire venir quelqu'un pour un spectacle à l'école ou dans une salle de la commune.

=> Le projet sera revu à la rentrée, au mois de septembre.

c) **Le festival de jazz** : Les élèves de MS/GS et GS ont commencé à bénéficier, avec les classes de CP et CE1 de l'école élémentaire, d'intervention d'une dumiste du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (Mme Gaëlle Toinon), dans le but de se produire sur la scène du festival de Jazz. Le concert était prévu le jeudi 11 juin. Les élèves des classes concernées ont tout de même commencé à répéter le lundi 20 janvier, mais tout s'est rapidement arrêté.

En plus de ces interventions et de ce concert, toutes les classes de l'école devaient bénéficier d'une intervention, le vendredi 12 juin, avec une présentation des instruments de jazz et la découverte de la musique jazz.

=> Les enseignants souhaitent bien évidemment reconduire ce projet très riche pour les élèves pour la prochaine année scolaire.

- M. Le Maire informe que le festival de jazz ne sera certainement pas renouvelé. Le budget est très déficitaire et le lieu du parc des expositions est inapproprié. Le festival de jazz n'est pas une priorité. Valérie DUPERAT (adjointe à la culture) doit réfléchir à ce projet.
- Mme Le Corre souligne le fait que le lien entre les élèves de GS et ceux de CP était très intéressant avec en plus, une présentation des instruments pour les classes de PS et MS également.
- M. Le Maire explique que le festival MNOP peut être envisagé comme piste pour garder ce travail sur le jazz avec les écoles.

d) **L'infirmière scolaire** : tous les ans, Agnès Basbayon vient dans les classes de MS/GS et GS pour proposer des séances sur le thème : « Apprendre à porter secours ».

Elle intervient également avec les élèves de la classe de PS pour proposer une séance sur un thème choisi avec l'enseignante de la classe.

=> Ces interventions n'ont pas pu avoir lieu, mais l'école renouvellera sa demande d'intervention l'année prochaine auprès de notre infirmière qui est quelqu'un de très compétent et que les enfants apprécient beaucoup.

=> Le projet pour les classes de PS/MS et MS avec l'infirmière de PMI, Mme Annie CABANTOUS, sera également renouvelé l'année prochaine avec une nouvelle thématique (le sommeil cette année).

e) **Tennis** : Le projet avec le club de tennis de la commune n'a pas pu avoir lieu. Les classes de PS/MS (les MS), de MS, de MS/GS et de GS souhaitent renouveler ce projet et bénéficier des interventions du professeur du Tennis Club de Chancelade : Benjamin Dufour.

Pour clôturer la séquence, une matinée de découverte était prévue pour toute l'école au club sur le site de Chercuzac. C'est tout le projet qui sera renouvelé l'année prochaine.

f) **Spectacle à la bibliothèque** : il était prévu de bénéficier d'une présentation d'un conte musical pour toutes les classes de l'école à la bibliothèque en partenariat avec Sally et les professeurs de musique du Conservatoire.

=> L'école renouvellera sa demande pour l'année prochaine.

g) **Sortie en forêt** : les enseignants envisagent de renouveler leur projet de sortie en forêt dans le courant de la première période.

IV-/ **Actions menées par les parents d'élèves** :

La maman présente au Conseil d'École ne peut pas présenter le bilan des projets passés car c'est Mme Urgel qui a les documents à son domicile.

Un petit bilan est tout de même effectué :

- La vente de gâteaux a très bien marché et sera reconduite (peut-être avec un changement de jour) ;
- La vente des chocolats de Pâques a été annulée ;
- Le Carnaval a été annulé ;
- La bourse aux jouets a très bien fonctionné, même si la salle était petite et qu'ils ont dû refuser des personnes souhaitant participer. Elle sera certainement renouvelée ;
- La fête du jeu a été annulée mais sera reconduite l'année prochaine.

- *Mme DUMEZ explique qu'il va y avoir beaucoup de départ dans le bureau l'année prochaine et qu'il faut voir si de nouveaux parents veulent avoir un rôle dans l'APE.*
- *Mme Le Corre conseille de faire l'AG du mois de septembre et le vote du nouveau bureau après la réunion de rentrée avec les nouveaux parents car ils auront la possibilité de présenter l'association pour trouver des parents volontaires.*

Fin de séance à 18h45.

Signatures :

La secrétaire de séance : Mme Estelle BACOFIN

La directrice : Mme LE CORRE

